



Comité Technique Local du 3/01/2017

Fusion des ESI Bordeaux-Océan et Bordeaux-Garonne

LA SITUATION ACTUELLE

Les ESI Bx Océan et Bx Garonne ont des missions différentes/complémentaires sur deux implantations différentes. Seul le SIL de Bx Océan est sur un créneau commun avec l'assistance de proximité gérée par Bx Garonne MAIS sur des domaines d'intervention différents.

Qu'est ce qui ne convient pas dans le fonctionnement actuel ? **RIEN**

Est-ce que les missions dévolues au 2 ESI sont mal assurées ou remises en cause par la DG ? **NON**

Y a-t-il un impératif quelconque à cette fusion ? **AUCUN**

LA FUSION PROPOSEE

Un seul ESI sur deux implantations différentes (Cité administrative, Mériadeck).

Aucune synergie supplémentaire.

Le fait de mettre sous la même autorité hiérarchique SIL et CIDs n'apporte concrètement rien de plus aux services administratifs, aux utilisateurs par rapport à l'existant. D'ores et déjà un pilotage commun entre les 2 ESI existe sur ces deux secteurs.

Un seul ESI c'est aussi une complication supplémentaire dans la cohésion du nouvel ESI : une hiérarchie éclatée sur 2 sites différents, le « management à distance » comme seule solution.

LA VRAIE MOTIVATION DE CETTE RESTRUCURATION

Une restructuration d'ampleur qui va permettre :

- d'accélérer les suppressions d'emplois,
- de remettre en cause le management au sein des services,
- de modifier les conditions de vie au travail des personnels en les aggravant,
- de remettre en cause des « règles de vie » mises en place dans les deux ESI au fil des années.
- d'ajouter de la flexibilité dans la gestion des emplois sans aucune transparence. Les nouvelles arrivées à Bordeaux ne seront plus soumises à la CAP locale. Désormais la direction du nouvel ESI pourra affecter selon son bon plaisir, ou celui du DISI, dans tel ou tel service un collègue. La valse des affectations va être facilitée...

**Fusion des ESI
bordelais :
attention
danger!**

10 nouvelles suppressions d'emplois sont d'ores et déjà actées pour 2017 à la DISI Sud-Ouest, qui s'ajoutent aux 40 suppressions déjà subies depuis 2012 à la DISI ! La Direction s'attaque désormais de manière massive aux emplois qualifiés d'informaticiens mettant en danger certaines de nos missions. Et voudrait nous faire croire qu'un ESI fusionné sera plus « fort » !

Fusion, restructurations, réorganisations à tout va ... ou comment adapter à marche forcée nos services aux suppressions d'emplois !

ASSISTANCE

La fusion des ESI est l'occasion pour la DISI de réorganiser de fond en comble l'assistance de proximité. Plus de chef de service dans les CIDs, une gestion des interventions ramenée au niveau de l'ESI fusionné, une volonté de fusionner SIL/CIDs, des interventions en dehors du département d'affectation... Il s'agit bien d'une casse sans précédent de l'assistance de proximité, d'une gestion qui a fait ses preuves avec des collègues près des utilisateurs, de leurs préoccupations, qui tient compte des contraintes locales. Contrairement au vocable lourd de sens de la DISI, nos collègues de l'assistance travaillent pour d'autres collègues de la DGFIP, des utilisateurs et non des « clients » !

Le fait de démarrer par anticipation, en début d'année, la nouvelle organisation de l'assistance avant même que le débat ait lieu en CTL, seule instance décisionnaire, et que la fusion des ESI soit réalisée montre bien le peu de cas que fait la Direction du dialogue social. La CGT dénonce ce simulacre de dialogue social et ce passage en force.

Contrairement à ce qu'annonce le DISI cette fusion va changer profondément les conditions de travail des personnels des deux établissements.

Il ne s'agit pas d'une simple opération qui consisterait à remplacer 2 AFIPA par 1 AFIP et modifierait à la marge les attributions des cadres A+. Les changements opérés dans l'assistance, dans le management à tous les niveaux impactent tous les personnels. La CGT demande à ce que le projet de fusion soit soumis au CHS-CT compétent en matière de conditions de vie au travail.

Le CTL du 3 janvier 2017 sera l'occasion pour la CGT de rappeler son opposition à ce projet de fusion des deux ESI de Bordeaux.

Concursive Alim et PAR

La mise en place de Concursive Alim va permettre de court-circuiter les cadres A et les référents des CID, la mise en place du PAR (parcours d'assistance rénové) d'ajouter encore de la distance entre l'assistance et les utilisateurs.

Règles de vie, horaires ...

La fusion des 2 ESI va s'accompagner d'une « harmonisation » en matière de règles de vie. Cela va être l'occasion pour la DISI de durcir les conditions de travail de tous les personnels. Déjà dans les ESI la tendance est à remettre en question des pratiques qui ne nuisaient aucunement à la marche des services.

Rien n'impose aujourd'hui qu'une harmonisation des règles soit synonyme de remises en cause et de reculs pour les personnels.

Astreintes

Dégradation dans ce domaine aussi. La nouvelle donne en matière d'astreintes est un recul par rapport à la situation actuelle



Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques à la DISI Sud-Ouest

Nom, Prénom :

Date :

Grade :

Adresse mél :

Adresse administrative :

Signature :

Bulletin à remettre à un militant de la CGT.